



Pian sur Garonne, le 3 octobre 2019

Le principal

aux

Parents d'élèves

**COLLEGE DE  
PIAN SUR GARONNE**

BP 70015  
33490 SAINT MACAIRE

Téléphone : 05 57 98 11 50  
Télécopie : 05 56 76 84 33

ce.0332934k  
@ac-bordeaux.fr

**Dossier suivi par :**

**Principal  
L.Prevoost**

Objet : Mise en œuvre du Plan Particulier de Mise en Sureté

Madame, Monsieur,

Dans l'objectif de sensibiliser la communauté éducative à la prévention des risques, nous avons procédé à un premier exercice d'évacuation (incendie) le jour de la rentrée et le 6 septembre dernier. Nous le compléterons le 10 octobre et le 21 janvier par deux exercices intrusion et risques majeurs. Le premier s'effectuera sans intervention des forces de l'ordre et sans intrusion réelle au sein de l'établissement.

Un guide des parents d'élèves est à votre disposition sur le site de l'éducation nationale : <http://www.education.gouv.fr/cid85267/consignes-de-securite-applicables-dans-les-etablissements-relevant-du-ministere.html>

Dans le contexte actuel d'une menace terroriste persistante, il convient de s'assurer que chacun développe les réflexes spécifiques à la situation d'une intrusion dans l'établissement de personnes extérieures en vue de commettre un acte terroriste.

À ce stade, il s'agit uniquement d'appliquer le plan particulier de mise en sûreté (PPMS) afin que les élèves et personnels acquièrent les réflexes requis pour se mettre à l'abri d'une menace immédiate.

Je sais pouvoir compter sur votre collaboration pour accompagner votre enfant et le sensibiliser à la nécessité d'accomplir efficacement cet exercice.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



L.Prevoost